

RAPPORT d'activité 2021



Mission Locale
Arrondissement de Brive

NOUVELLE-AQUITAINE

Édito

Le mot du président



La finalité de l'action de la Mission Locale...

« ... est de renforcer l'accès à l'autonomie des jeunes en répondant à leurs besoins et à leurs attentes dans les champs de l'emploi, de la formation/qualification, des droits sociaux, de la citoyenneté et de la participation, du logement, de la santé, du transport, de la mobilité, de la culture, des sports et des loisirs...

Nos principes d'actions sont transverses à l'ensemble de nos fonctions : l'observation du territoire d'intervention et la production de connaissances aux niveaux local, régional et national, l'écoute active des jeunes et la prise en compte de leur parole pour éclairer leurs choix d'actions et développer leur pouvoir d'agir. »

« Ce rapport d'activité met en perspective ces réalisations sociales avec les conditions de déploiement de l'offre de service en termes :

- . de Ressources Humaines,
- . d'organisation,
- . de partenariat,
- . de moyens financiers,
- . de contribution et de mutualisation avec le réseau régional des Missions Locales de Nouvelle-Aquitaine. »

Alexandre BONNIE,

Conseiller Municipal Délégué à la Jeunesse
et Relations internationales
Mairie de Brive-la-Gaillarde



L'équipe Mission Locale

29 salariés composent l'équipe de la Mission Locale.



La répartition se fait comme suit :

- . 15 conseiller(e)s en **insertion professionnelle**,
- . 1 chargée de mission « **emploi** »,
- . 1 **prospecteur junior**,
- . 1 **chargée de projet**,
- . 7 personnes chargées des **tâches administratives** et de l'**accueil** physique et téléphonique,
- . 1 personne en charge de la **comptabilité** et de la paye,
- . 1 responsable des **ressources humaines**
- . et 2 personnes à la **direction** de la structure.

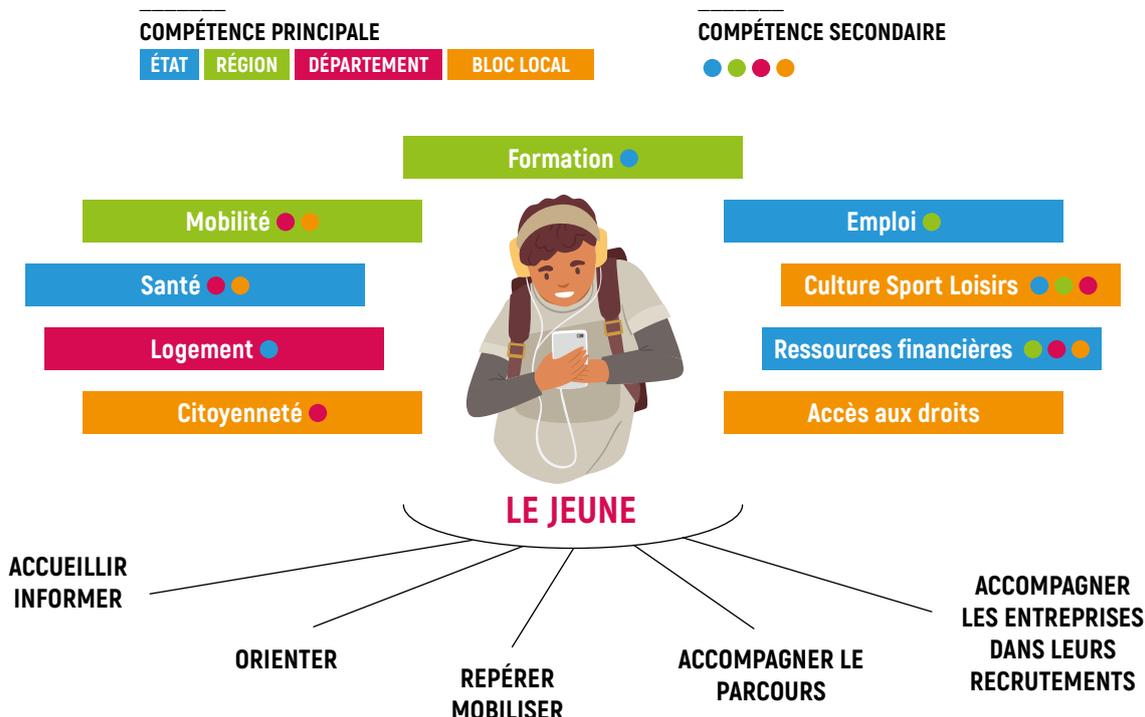


La Mission Locale se mobilise principalement autour de 3 axes

- . **Faciliter** l'entrée dans la vie professionnelle avec la prise en compte de la parole des jeunes pour éclairer leur choix d'actions et développer leur pouvoir d'agir.
- . **Orienter et former** des jeunes vers les secteurs et métiers d'avenir via la mise en relation sur les formations qualifiantes grâce au Plan d'Investissement dans les Compétences.
- . **Accompagner** plus particulièrement les jeunes éloignés de l'emploi en proposant des parcours d'insertion sur mesure.

Facteurs de réussite, la Mission Locale travaille en synergie avec l'ensemble des partenaires institutionnels, les élus et les entreprises du bassin d'emploi. Ces partenariats permettent de **proposer aux jeunes des réponses multiples, efficaces et adaptées**, de mettre en cohérence les politiques d'emploi et d'insertion menées au niveau local.

Les fonctions d'une Mission Locale et leur concordance avec les compétences des financeurs



Engagements de la Mission Locale



01.

La Mission Locale, un espace d'accès libre fonctionnant dans un esprit de service public

- . Un **lieu d'accueil** de tous les publics, qui respecte les principes de confidentialité et de non-discrimination.
- . Un **espace d'entretiens** accueillant et valorisant fondé sur la qualité de l'écoute et du conseil.

02.

La Mission Locale au service de tous les jeunes

- . Prendre en compte la **globalité des attentes et des projets** des jeunes pour les accompagner dans la réalisation de leurs parcours d'insertion sociale et professionnelle.
- . Respecter **l'autonomie et la liberté de choix** de chaque jeune tout en cherchant à lui donner les moyens d'être un acteur dans la construction et la mise en œuvre de ses projets.
- . **Faciliter l'accès** des jeunes à l'offre de la Mission Locale et à celle des acteurs du territoire.
- . **Adapter les services à rendre** en prenant en compte la parole des jeunes, leurs besoins et leurs attentes.

03.

La Mission Locale inscrite dans une démarche d'utilité sociale

Définition issue de la loi relative à l'économie sociale et solidaire du 31 juillet 2014

- . Avoir pour objectif d'apporter un soutien à des personnes en **situation de fragilité**.
- . Contribuer à la **lutte contre les exclusions** et les inégalités sanitaires, sociales, économiques et culturelles, à l'éducation à la citoyenneté, [...] à la préservation et au développement du lien social ou au maintien et au renforcement de la cohésion territoriale.
- . Contribuer à **lutter contre les discriminations** que peuvent rencontrer les jeunes dans le cadre de leurs parcours.

04.

La Mission Locale, acteur de son territoire

- . Connaître les **enjeux des jeunes de son territoire** et porter ces enjeux auprès des **partenaires** et des opérateurs du territoire pour contribuer à améliorer la situation des jeunes.
- . Être un **lieu d'innovation et d'expérimentation** pour mettre en place des services centrés sur les besoins et les projets des jeunes.
- . Apporter une lecture claire et lucide sur les **opportunités territoriales**.



Gilles Lespinasse

Directeur de la Mission Locale de 2009 à 2021

« Je retiendrai avant tout de ces douze années, l'aventure humaine. Accompagner l'ensemble de l'équipe vers les changements initiés par nos partenaires institutionnels a été riche en expériences. Pour mener ces missions, j'ai été secondé par toute une équipe soudée, volontaire et inventive. Je les remercie du fond du cœur et leur souhaite le meilleur pour l'avenir. »



Zoom 2021

L'année en chiffres

Premier accueil

En 2021, nous avons accueilli **995 nouveaux jeunes**, soit une augmentation de 6,3 % par rapport à 2020. Nous avons retrouvé le nombre de premiers accueils d'avant la crise sanitaire de 2020.

- . **5% de + par rapport à 2020 sont issus des QPV.**
- . **472 jeunes sont de niveau V et infra**, soit 49 %.
- . **44% des premiers accueils** sont de sexe **féminin**, soit 440 jeunes femmes.



Jeunes accompagnés

Le nombre de jeunes accompagnés reste élevé avec un chiffre de **2 545**, pour 2 586 en 2020. Cela est dû en partie aux conditions sanitaires laissant les jeunes en précarité encore cette année.

La Mission Locale a su **réadapter son organisation**, ses offres et sa pratique pour apporter au mieux des réponses aux jeunes accompagnés.

Les **ateliers collectifs** ont pu reprendre avec quelques contraintes, mais ont produit les effets escomptés.

Nombres de jeunes ayant eu des propositions :
2 665 en 2021, dont 2 406 jeunes sur la thématique de l'emploi, pour 2 356 jeunes en 2020. Nous continuons cette progression en 2021 avec à la reprise économique.



Entretiens individuels

Nous avons également retrouvé un nombre d'entretiens équivalents à 2019, soit **13 176**.

Notons une augmentation dans les dispositifs d'accompagnement renforcé...



Entrées en alternance

289 jeunes sont entrés en alternance dans les secteurs suivants : commerce et distribution, BTP, hôtellerie et restauration.

- . **95 % sont en entrés en contrat d'apprentissage** (27 % sont mineurs et 55 % n'ont pas de diplôme).
- . **5 % sont en contrat de professionnalisation.**

La qualité de la promotion de l'alternance depuis de nombreuses années, les organismes de formation, les entreprises partenaires de la Mission Locale et les aides permettent d'apporter un focus important sur cet outil d'insertion professionnelle pour la jeunesse.



Jeunes entrés en situation professionnelle

La reprise économique sur notre bassin d'emploi a pu bénéficier également aux jeunes puisque :

1 983 jeunes ont connu soit : une **situation emploi**, une **formation** ou une **alternance** (+ 10 %).

Ce sont les **retours en scolarité** (- 14 %) et les immersions (- 8 %) qui sont le moins plébiscités.

Mobilité

1 135 jeunes ont eu des propositions. Voici quelques exemples :

- . **Location de véhicule/Scooter** : 26 jeunes
- . **Aide financière** Conseil Départemental : 159 jeunes
Conseil Régional : 153 jeunes

Social / Santé

711 jeunes ont reçu une proposition dans ce cadre, dont 24 jeunes qui se sont saisis du partenariat entre la Mission Locale et le centre hospitalier de Brive.

L'Équipe Mobile Santé Précarité (EMSP) est constituée d'un médecin, d'une infirmière et d'une éducatrice spécialisée. Plusieurs permanences n'ont pu avoir lieu [conséquence de la crise sanitaire].

Les dispositifs déployés



Accompagnement renforcé

Parcours d'Accompagnement vers l'Autonomie et l'Emploi (PACEA)

Pour leur remettre le pied à l'étrier et les aider à intégrer le monde professionnel, la Mission Locale de l'Arrondissement de Brive propose le dispositif PACEA, financé par l'État, aux jeunes âgés de 16 à 25 ans.

Son principe est de **favoriser le dialogue** et de **personnaliser chaque parcours**, parce que chaque jeune est différent. Il est ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans qui souhaitent bénéficier d'un soutien. Aucun autre critère que celui de la motivation ! Ainsi en 2021, **649 sont entrés** dans le dispositif. **1 448 jeunes ont été accompagnés** en 2021 dans ce cadre, soit **57 % des jeunes accompagnés** par la Mission Locale de Brive.

La « Garantie Jeunes »

La « Garantie Jeunes », mise en place le 1^{er} juin 2015 à la Mission Locale de Brive, est un dispositif d'État ouvert aux jeunes de 16 à moins de 26 ans vivant dans des conditions de ressources précaires, ayant arrêté leur parcours scolaire, sans emploi ni formation.

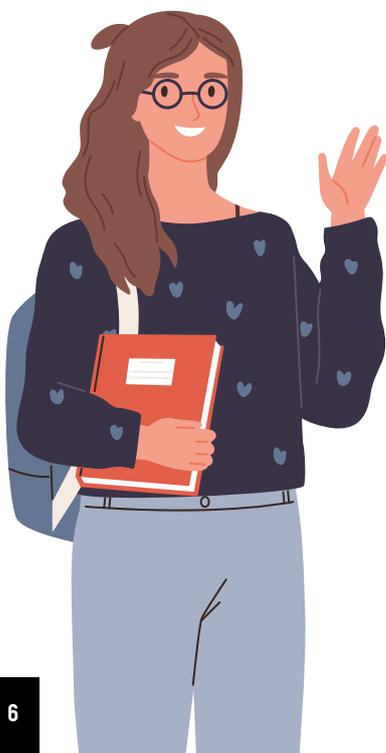
L'État ouvre, pour ces jeunes en difficulté, le **droit à un parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie** (PACEA), dont la « Garantie Jeunes » est une composante. **418 l'ont intégré**, soit **54 %** de sortie vers l'emploi ou la formation.

Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE)

232 jeunes ont bénéficié de ce dispositif et 56 % sont en situation d'emploi ou de formation à la sortie de ce parcours d'accompagnement.

Pôle Emploi et la Mission Locale sont partenaires dans l'accès à l'emploi et à l'autonomie des jeunes. Pour certains d'entre eux, inscrits comme demandeur d'emploi, **Pôle emploi délègue le suivi à la Mission Locale.**

Cette dernière est chargée de l'accompagnement dans les démarches des jeunes (emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé...). L'objectif est de permettre aux jeunes de bénéficier d'un suivi personnalisé, renforcé et adapté à leurs besoins. Cet accompagnement spécialisé a une durée indéterminée, il peut s'arrêter lorsqu'une solution d'emploi ou de formation a été trouvée.



Obligation de Formation

Depuis septembre 2020, afin qu'aucun jeune ne soit laissé dans une situation où il ne serait ni en études, ni en formation, ni en emploi, l'obligation d'instruction jusqu'à 16 ans est complétée par l'Obligation de Formation jusqu'à l'âge de 18 ans.

L'accueil des jeunes mineurs sans solution professionnelle

Dans le cadre de l'Obligation de Formation (mesure gouvernementale), en concertation avec le CIO de Brive, la Mission Locale contacte les jeunes mineurs de son territoire. Les jeunes inconnus font l'objet de prises de contact qui se concrétisent, soit sur une **première inscription** et un **suivi** par la Mission Locale, soit sur la **création d'un dossier partiel** mentionnant leur situation vis-à-vis de l'obligation de formation.

Les jeunes accompagnés et contactés

Afin de lever les freins à l'insertion professionnelle, la Mission Locale solutionne au préalable les problématiques de mobilité, de logement ou de santé. Elle accompagne les jeunes les plus éloignés de l'emploi dans leurs démarches administratives. Parallèlement, elle travaille sur l'émergence ou la consolidation du projet par l'information vers le dispositif FOQUALE ou vers le dispositif « Promo 16-18 » porté par l'AFPA.

Ainsi en 2021, **271 mineurs sont inscrits**, dont **228 respectent l'obligation**. **20 sont en cours de rattachage** et 21 dont le contact est perdu.

593 dossiers i-milo (partiels ou non)
395 jeunes accompagnés (hors dossiers partiels)
dont **254** en premier accueil
494 jeunes en contact (sauf partiels)
99 dossiers restés partiels (repris scolarité pour la plupart ou déménagement)
4 autres cas



Service civique

Promouvoir l'engagement citoyen des jeunes de 16 à 25 ans est l'une de nos missions, en particulier ceux résidants sur les territoires ruraux et les quartiers prioritaires de la ville. Ce dispositif vise ceux rencontrant des difficultés pour accéder à un emploi ou une formation et des problématiques de mobilité et/ou d'isolement.

Feuille de route en 2021 :

. **Renforcer les partenariats existants**, notamment grâce à l'émergence des Maisons des Services aux Publics qui a fait naître de nouveaux besoins et a permis aux jeunes de s'engager de manière volontaire sur ces territoires ruraux.

. **Tisser des liens avec de nouvelles structures d'accueil** afin d'accompagner et construire avec eux des missions innovantes en fonction des problématiques soulevées sur leur territoire géographique.

Notre objectif était **la pérennité et le maintien de ces missions innovantes**, ainsi que le développement de **nouvelles missions**.

Jeunes impactés par le projet :



Les actions spécifiques



01.

#Alternactif 2021

Depuis plusieurs années, la Mission Locale de Brive organise le forum de l'alternance. Nous avons été contraints une nouvelle fois de l'annuler.

Cependant, le « plan de relance » et notamment l'alternance dynamisent les besoins de notre territoire. Il était donc indispensable pour la Mission Locale d'organiser une manifestation autour de cette thématique. Notre volonté était également d'apporter un élan économique, suite des conséquences sanitaires. Sur notre bassin d'emploi, nous avons enregistré en juin 2021, **120 offres à pouvoir immédiatement en alternance**.

Pour pallier les contraintes sanitaires, les réseaux sociaux ont été utilisés pour promouvoir l'alternance comme un tremplin vers l'emploi et faire connaître les besoins localement. Cette action a été mise en œuvre sur le mois de mai 2021 par des « Facebook Live » en collaboration avec une agence de communication. Ainsi, les entreprises en recherche d'apprentis ont eu l'opportunité de s'adresser aux jeunes et aux parents de l'ensemble du territoire corrézien.

En parallèle, l'évaluation de l'équipe a montré la nécessité d'organiser un échange en présentiel entre les jeunes et les entreprises. Elles proposaient des contrats en alternance. Nous avons donc organisé un job-dating : **67 jeunes** étaient présents. Nous comptabilisons **184 entretiens**. Les jeunes ont pu rencontrer plusieurs entreprises afin d'optimiser leur chance d'obtenir un contrat ou de se laisser séduire par un secteur méconnu.



À la suite du Job Dating

5 contrats d'apprentissage

1 emploi (CDD, CDI, intérim)

8 immersions (PMSMP)

soit **14 entrées** au total



Suivi 3 mois après l'évènement

17 contrats d'apprentissage

13 emplois (5 CDD, 3 CDI, 5 intérim)

1 formation

2 reprises de scolarité

soit **33 entrées** au total

02.

[IN Système]



IN Système est le projet auquel 37 Missions Locales et l'ARML Nouvelle-Aquitaine ont collectivement répondu dans le cadre de l'AAP « Repérer et mobiliser les publics dits invisibles » du PIC (Plan d'Investissement des Compétences). C'est une mise en mouvement inédite du réseau des Missions Locales à l'échelle régionale en faveur de l'accompagnement des jeunes vers le droit commun.

Cette action [IN Système] a démarré en toute fin 2019 et s'est déployée jusqu'en novembre 2021.

Les actions de repérage sont mises en œuvre par la Mission Locale en complément de son offre de service traditionnelle, dans le cadre de sa candidature à l'AAP PIC IN Système. Deux catégories :

. Les actions de repérage :

- **Numériques ou en dehors des murs** de la Mission Locale.
- **Hors des temps d'ouverture traditionnels** : en dehors des horaires classiques de la Mission Locale.

. Les actions de rattachage : actions innovantes de rattachage proposées par la Mission Locale aux jeunes repérés ou réactivés pour les intégrer ou les réintégrer à l'accompagnement Mission Locale.

Par exemple, l'action **Action Collective Contre l'Exclusion par le Sport** (A.C.C.E.S) vise à porter les valeurs du sport au cœur des préoccupations de l'insertion professionnelle des jeunes de l'Arrondissement de Brive :

« **Toute la philosophie du sport au service de l'insertion !** »

Djanatia C.

« Je ne regrette pas d'avoir accepté, ça me permet de sortir, de rencontrer de nouvelles personnes. En fait, on ne fait pas que du sport, ça apporte beaucoup, autant pour nous faire comprendre des choses quotidiennes de la vie et au travail. On se marre en plus ! »



Hussein T.

« Je ne parle pas bien français, je viens du Bangladesh et je ne pensais pas pouvoir participer à l'action. C'est trop bien, la conseillère m'a traduit en anglais et le groupe a essayé de communiquer avec moi. J'étais trop content. Aujourd'hui, je suis en apprentissage en cuisine ».



Benjamin E.

« Les ateliers sont bien adaptés pour nous les jeunes. Ils valent le coup. Ça me fait du bien, je suis moins déprimé ».



03.

Théâtre forum

Dans le cadre des travaux du GT#8 de la Stratégie de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté relatifs à la mise en œuvre de l'Obligation de Formation.

L'action « **Simple comme Bonjour ! Double regard** » a vocation à répondre à plusieurs besoins identifiés :

- Une meilleure connaissance par les jeunes des codes de l'entreprise,
- Une meilleure connaissance des entreprises des codes et aspirations des jeunes,
- Le développement d'un réseau informel facilitant l'insertion sociale et professionnelle de jeunes.

Le but de cette action est de développer une **facilité de communication** chez les jeunes concernés par l'Obligation de Formation en adéquation avec ce que l'on attend d'eux dans leur recherche d'emploi. Avant même le premier échange avec l'employeur, la prise de contact, qu'elle soit téléphonique ou physique dans la recherche de simples stages, peut s'avérer difficile. Il en découle que les jeunes n'osent pas et abandonnent souvent avant d'avoir essayé. Travailler l'improvisation avec un professionnel permet une prise de parole plus libre et ciblée. Elle développe surtout chez le jeune la confiance en lui et cela se ressent aussi dans sa communication avec autrui.



04.

Prépa apprentissage

Depuis deux ans, la Mission Locale apporte son expertise de l'apprentissage à la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Corrèze.

Durant cette période, une centaine de jeunes ont intégré la **Prépa apprentissage** portée et animée conjointement par l'INISUP et la Mission locale de Brive.

Elle s'adresse aux **jeunes de 16 à 29 ans**, en **décrochage scolaire** ou **sans diplôme ni formation**, qui souhaitent s'orienter vers l'apprentissage en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé, défini selon leurs attentes et leurs besoins, leur permettant de découvrir des métiers, de **choisir leur voie** et de consolider leurs compétences. Cette période de transition de trois mois, conçue comme un véritable « sas de réflexion », permet ainsi aux jeunes de réussir leur première intégration en milieu professionnel.

En 2021, l'équipe de la Mission Locale a animé deux sessions de formation à destination de **38** jeunes avec d'**excellents résultats** :

- **25** jeunes ont signé un **contrat d'apprentissage**,
- **6** sont entrés en emploi ou ont intégré une **formation**.

Au total, 82% des jeunes ont trouvé une issue positive à la fin de la session.

ENSEIGNEMENT - FORMATION

La Vie Communale
Vendredi 4 mars 2022 **32**

Inisup - Bien préparer son apprentissage

BRIVE - Depuis deux ans une centaine de jeunes ont intégré la Prépa apprentissage portée et animée conjointement par l'Inisup et la Mission locale de Brive. Un dispositif pour permettre à des jeunes éloignés de l'école ou de la formation de découvrir un métier et d'intégrer une filière d'apprentissage pour préparer un CAP ou un bac pro.



Le 13 janvier 2022, une trentaine de jeunes composent la première promotion de la Prépa apprentissage. Une séance a été organisée le 13 janvier 2022.

L'importance du travail partenarial avec la Mission locale. Une mission locale a permis d'élaborer un accompagnement sur-mesure pour ces jeunes. Prenez l'exemple de la mission locale de Brive qui a été créée dans l'attente de la loi de Nouvelle-Aquitaine.

« C'est un booster vers un diplôme éventuel ».

Malgré les difficultés liées à la pandémie, après deux années de développement, la Prépa apprentissage a permis à un jeune de plus en plus de découvrir un métier et de préparer un diplôme. En effet, « parmi les cent jeunes qui sont entrés dans la Prépa apprentissage depuis son lancement en 2020, cinquante-trois ont signé un contrat de formation, soit une réussite de 53% ». Parmi les autres, certains ont obtenu un diplôme sans avoir signé un contrat de formation, d'autres ont obtenu un diplôme sans avoir signé un contrat de formation, d'autres ont obtenu un diplôme sans avoir signé un contrat de formation, d'autres ont obtenu un diplôme sans avoir signé un contrat de formation.

Le 13 janvier 2022, c'est un moment public qui a permis de constater la première promotion de la Prépa apprentissage. Un dispositif d'un nouveau genre. Lancé fin 2018 dans le cadre de plans conjoints de soutien à l'apprentissage. En Nouvelle-Aquitaine, plusieurs actions ont été mises en place à l'appel de la Banque publique d'investissement, et ce sont les chambres de commerce qui ont été retenues.

« Nous avons créé un partenariat équilibré avec la Mission locale de Brive qui possède l'expertise dans l'accompagnement de ces jeunes ».

Trois mois pour préparer son apprentissage

« Nous étions si dans un temps de la formation. C'est pas comme, mais les CCI ont les ressources humaines après l'éducation nationale, a expliqué Françoise Capet, la présidente de la CCI de la Corrèze. Elle a souligné que les jeunes participants sont à des cours de français pour travailler leur expression écrite et à des ateliers physiques et sportifs. Mais en temps de formation ou lors du camp de la CCI, nous avons l'occasion d'aborder des aspects très pratiques du quotidien, comme la gestion d'un budget, la santé ou les relations humaines, etc. Enfin, si l'un des jeunes participants a des difficultés, nous pouvons intervenir rapidement. De quoi permettre à d'autres jeunes de reprendre confiance et de préparer leur avenir ».

« C'est un dispositif très intéressant. Au sein de la CCI, nous demandons au participant d'effectuer un stage de découverte de terrain, notamment en Contrat. La CCI des diplômés et accompagnés à domicile les voit pour assurer le financement du dispositif jusqu'en septembre 2022 », conclut Sylvie Adeline, directrice de la Prépa apprentissage. De quoi permettre à d'autres jeunes de reprendre confiance et de préparer leur avenir ».

Cyrille ROUSSEAU

05.

Les Mercredis de l'intérim

L'ensemble des agences d'intérim de notre arrondissement intervient dans notre structure auprès d'un public de jeunes sélectionnés et employables.

Cette action se déroule les troisièmes mercredis de chaque mois. Elle favorise l'accès des jeunes à un emploi durable, leur permet de découvrir de nouveaux métiers et de rencontrer de potentiels employeurs via des missions d'intérim.

En 2021, cette opération a permis de renforcer notre partenariat existant avec les agences. À cette occasion, elles ont présenté leurs spécificités, leurs attentes en qualité d'employeur (savoir-être, savoir-faire...), les différents services d'une agence d'intérim (aides à la mobilité, garde d'enfants...) et ont proposé des missions.

- **12 agences présentes** (sur les 19 recensées sur notre territoire) sur 15 demi-journées,
- **332 jeunes positionnés**,
- **193 présents**,
- **37 missions** ont débuté dans la semaine suivant la rencontre.

Les agences ont toutes été satisfaites de cette nouvelle opportunité de promotion et de recrutement qui leur a été proposée par la Mission Locale de Brive.



06. Corrèze Boost Jeunes

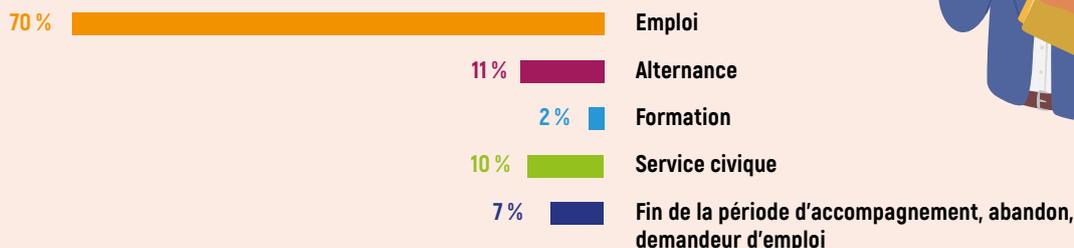
Le dispositif arrive au terme de sa quatrième année et plusieurs constats se vérifient au quotidien (vulnérabilité des jeunes, manque de contacts, lacunes comportementales, difficultés liées aux techniques de recherche d'emploi). Corrèze Boost Jeunes permet d'y répondre.

De plus, certains jeunes sont difficilement mobilisables ou capables de tenir un **engagement sur 4 mois**. C'est la raison pour laquelle le **coaching** est indispensable, car il permet d'assimiler les règles qui leur permettront de convaincre leurs futurs employeurs du bien-fondé de leur candidature.

Quelques chiffres

Sur 120 jeunes entrés en 2021 : 92 % de sorties positives du dispositif.

Motifs de sortie du dispositif :



07.

Semaine du Handicap

La Mission Locale de l'Arrondissement de Brive a souhaité s'engager dans l'édition 2021 de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH).

Cet événement est l'occasion de changer le regard sur la **Jeunesse en situation de handicap**. L'objectif est l'insertion professionnelle en milieu ordinaire de travail et l'autonomie des personnes en situation de handicap. La SEEPH, c'est aussi l'occasion de rencontrer des employeurs et de découvrir des opportunités d'emploi auprès d'entreprises du secteur privé. Un groupe de 12 jeunes a participé à cette action :

- . Visite de l'entreprise adaptée Aléa et Casem
- . Atelier « Entretien d'embauche » et « Gestion du stress »
- . DuoDay avec Mme Claire BOUYSSOU
- . Atelier « Sensibilisation au handicap » / Job dating avec l'entreprise Thalès



08.

Actions Sport Santé

Ces actions visent à porter les valeurs du sport au cœur de l'insertion socio-professionnelle de ces territoires. La Mission Locale de l'Arrondissement de Brive propose une offre multisport pour toucher le public jeune. Ce dispositif apporte une offre adaptée pour une pratique sportive encadrée par une professionnelle formée.

L'objectif premier est de permettre aux jeunes d'avoir **moins d'appréhension face au monde professionnel** à travers la pratique sportive, en les aidant à prendre confiance en eux, à s'épanouir, à créer du lien social...



Saad Aouina, 18 ans



« Je fais beaucoup de sport, mais j'ai des difficultés à trouver un emploi. Je n'ai pas de permis et je ne savais pas vraiment trop quoi faire jusqu'à ce que mon conseiller me parle du B.P.J.E.P.S. Avant de m'inscrire j'ai voulu avoir des conseils et grâce à Pass'Sport Formation j'ai pu rencontrer Georges et Julien qui m'ont donné des infos et des astuces.

Avec le groupe, j'ai testé ma faculté de pouvoir « enseigner », montrer des mouvements de boxe (mon sport de prédilection) aux autres. Le fait d'être en petit groupe dans une salle de sport rien que pour nous, c'était vraiment super. Je ne pensais pas que la Mission Locale pouvait proposer de telles activités. C'était à la fois un suivi collectif mais aussi individuel grâce à la conseillère, Delphine qui était avec nous. Aujourd'hui, je fais une demande de Sésame pour pouvoir bénéficier d'une aide financière pour suivre le B.P.J.E.P.S. à Brive. »

09.

Escape Game pédagogique

En 2021, deux conseillers de la Mission Locale ont été formés à la conception et à l'animation d'un Escape Game Pédagogique. L'Escape Game qu'ils ont créé permet de travailler de manière ludique des notions liées à l'emploi.

Cet outil a fait ses preuves dans la **redynamisation et l'engagement dans le groupe**. Il permet de travailler des compétences transversales nécessaires à l'insertion professionnelle.

L'essence même de l'Escape Game repose sur la coopération. Les différents participants doivent communiquer et réfléchir ensemble. En mettant en commun leurs découvertes et en rassemblant leurs savoirs, ils créent de **l'intelligence collective**.

Le scénario imaginé implique un groupe d'agents secrets qui doit retrouver un mot-code secret dans un temps imparti. Et cela à partir de séries d'énigmes à résoudre, avec du matériel en lien avec le scénario.

À chaque énigme, une notion liée à l'emploi est travaillée : ponctualité, présentation, implication...





10.

Politique de la Ville

Deux actions financées par le CGET et l'Agglo de Brive sont notamment venues en appui de l'accompagnement « Droit Commun » :

- . « **Permis de bouger** » : Ce dispositif, en partenariat avec les associations Ader et la Régie de Territoire, vise à développer les possibilités de déplacement des habitants des quartiers « QPV » vers les zones d'activités et d'emplois, afin que la mobilité ne soit plus le frein principal à l'embauche.
- . « **Observatoire** » : Avec le soutien de l'Agglo et du CGET, la Mission Locale a souhaité mener une approche plus approfondie de la connaissance globale du public en insertion sur ce territoire au travers d'un observatoire. Cela passe par l'identification d'un référent unique sur les 3 Quartiers et l'implication des partenaires et acteurs de l'accompagnement socio-professionnel sur le territoire (l'Agglo de Brive, Pôle Emploi, les centres sociaux culturels, les Maisons des Services Départementaux...). Ensemble, ils se positionnent comme des acteurs incontournables apportant une aide technique et un repérage ciblé.

De l'analyse des besoins et l'affinage de notre connaissance des publics à travers cet observatoire, ont découlé la mise en place d'axes de travail et d'actions ciblées pour favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes :

- . Travailler sur le développement de l'interconnaissance entre les partenaires,
- . Œuvrer à une meilleure connaissance des partenaires présents sur leur territoire,
- . Renforcer l'animation de ce réseau de partenaire.



Perspectives 2022



En route vers le CEJ en mars 2022

01. À partir du 1^{er} mars 2022, le dispositif de la « Garantie jeunes » sera remplacé par le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ). Un parcours intensif personnalisé qui peut durer de 6 à 12 mois en fonction du profil, pour aider les jeunes à définir leur projet professionnel et à trouver un emploi.

- **Un accompagnement personnalisé** avec un conseiller dédié qui suit le jeune tout au long de son parcours et jusqu'à ce qu'il accède à un emploi durable.
- **Un programme intensif** de 15 à 20 heures par semaine composé de différents types d'activités.
- **Une allocation pouvant aller jusqu'à 500 euros par mois** en fonction des ressources et du respect des engagements.

Milo Mobil'Sport « MMS »

02. Le sport est vecteur d'insertion mais surtout de bien-être pour aborder l'insertion socio-professionnelle. Aborder la santé par ce thème apportera les bénéfices et le savoir-être indispensables pour préparer le projet de chaque jeune éloigné du monde du travail.

Souvent, dans les communes rurales, il y a peu ou pas d'équipements sportifs. L'offre sportive se trouve principalement en zone urbaine. Les espaces extérieurs, tels que les parcs sont les premiers espaces sportifs. La volonté est de s'adapter aux territoires et aux possibilités locales, indispensables quand on souhaite apporter des solutions aux besoins spécifiques du milieu rural.

Prévention/Santé :

03. Suite à l'étude régionale menée par l'ARML, le constat montre la nécessité d'apporter une réponse adaptée pour un accès aux soins des jeunes fréquentant la structure.

La précarité des jeunes néo-aquitains renforce notre analyse sur la nécessité de travailler sur la prévention santé. L'objectif de la Mission Locale est de mieux comprendre les potentialités et les freins des jeunes pour une meilleure adaptation des propositions. Cela passera par l'information et la sensibilisation des jeunes sur ce thème, ce qui permettra d'identifier les professionnels ressources sur le territoire.

En phase avec les jeunes

04. Pour rester connectées avec la génération actuelle de jeunes qu'elles accompagnent, les équipes de la Mission Locale travaillent sur une remise en perspective de leurs pratiques professionnelles.

Des groupes de travail, la diffusion d'information et la mise en œuvre de formations à destination des équipes vont nourrir les objectifs suivants : conserver une écoute en phase, maintenir une connaissance des besoins en temps réel et proposer des dispositifs d'accompagnement pertinents. Cette démarche permettra de rassurer et convaincre les jeunes du bénéfice à rester engagés avec la Mission Locale dans la construction de leurs parcours.



Le chapitre du rapport public annuel 2021 de la Cour des Comptes paru le 18 mars 2021 et intitulé « les relations entre le Ministère du travail et les acteurs associatifs », consacre une large part aux Missions Locales. Ce rapport, globalement positif pour le réseau, revient notamment sur la démarche d'évaluation des Missions Locales « qui pourrait inspirer d'autres organismes structurés en réseau, et sur « l'absence de visibilité sur la pérennité des financements. »

Dans sa conclusion, il ressort que les Missions Locales, comme les autres associations essentielles dans le champ de l'emploi et de la formation professionnelle, se sont adaptées aux différentes réformes engagées par l'État depuis 2018. « Les transformations n'ont - sauf exception - pas remis en cause leur statut, qui permet réactivité, ouverture à des partenaires d'horizons divers et ancrage territorial. »

Membre de :



Avec le soutien financier de :



8, avenue André Jalinat 19100 BRIVE | Tél. 05 55 17 73 00 | contact@missionlocalebrive.fr
www.missionlocalebrive.fr